

DEPARTEMENT DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE

Projet :

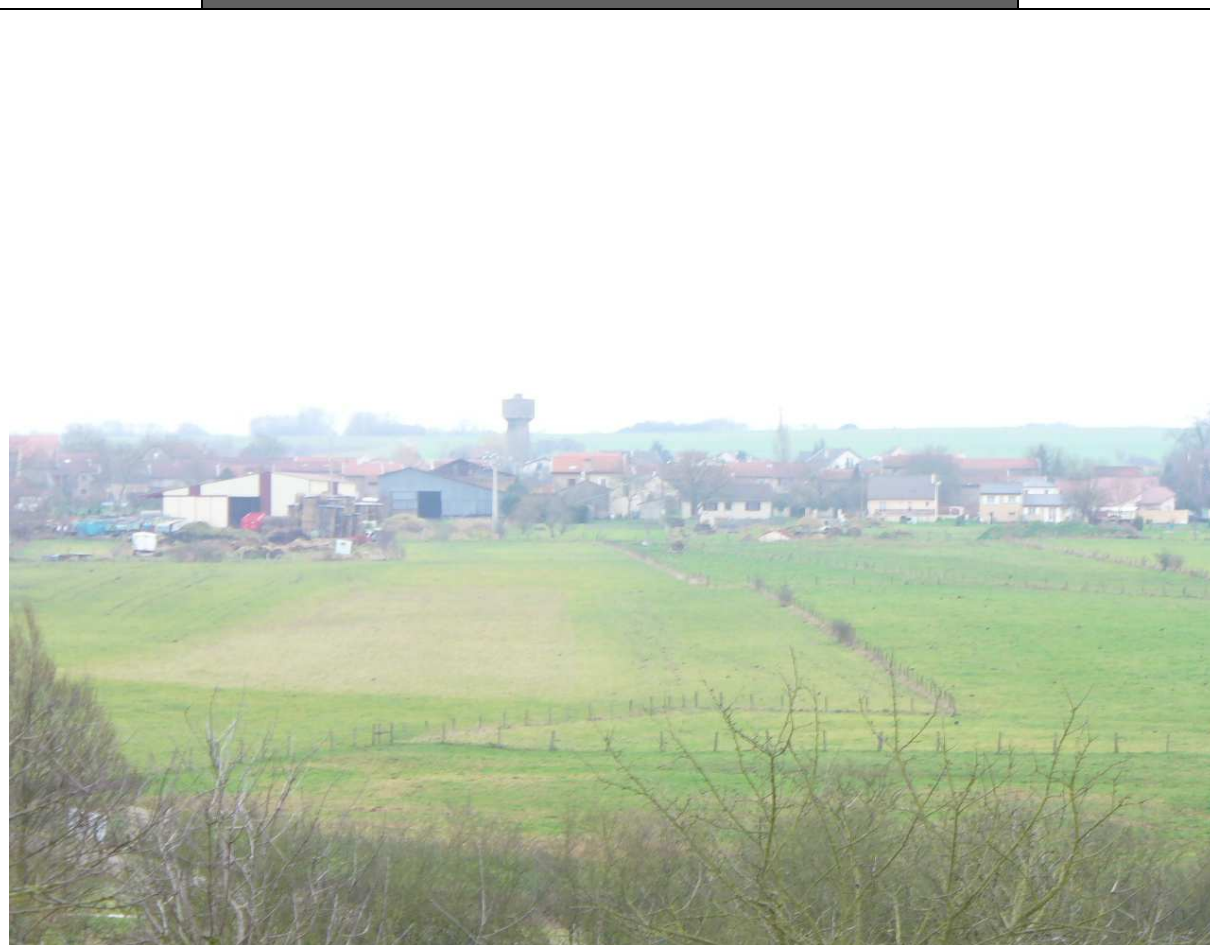
HARAUCOURT PLU

Mission :

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Document :

Orientations Particulières d'Aménagement



*Document conforme à celui annexé à la délibération du conseil municipal du
portant APPROBATION DE LA REVISION du plan local d'urbanisme.
Le Maire.*

ESpace &
TERRitoires

Etudes et conseils en urbanisme et aménagement

ESpace & TERRitoires

Centre d'Affaires Ariane
240 rue de Cumène
54 230 NEUVES-MAISONS
Tel : 03.83.50.53.87 • Fax : 03.83.50.53.78

Sommaire

Introduction.....	3
1- Le Champs Wargant	4
2- Le Palozé	5
3- Le Bief de Béhard	7

INTRODUCTION

Le projet d'aménagement et de développement durable définit, dans le respect des objectifs et des principes énoncés aux articles L 110 et L 121-1 du Code de l'Urbanisme, les grandes orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues par la commune.

Les **orientations particulières d'aménagement** permettent quant à elles d'affiner la réflexion et de prévoir des actions et opérations d'aménagement à réaliser, notamment pour mettre en valeur l'environnement, les paysages, les entrées de ville et le patrimoine, permettre le développement urbain et assurer le développement de la commune.

La commune de Haraucourt a souhaité mener des réflexions spécifiques sur certaines des zones d'extension future.

Ainsi, des orientations particulières d'aménagement ont été définies pour la zone du Champs Wargant, la zone du Palozé et la zone du Bief de Béhard.

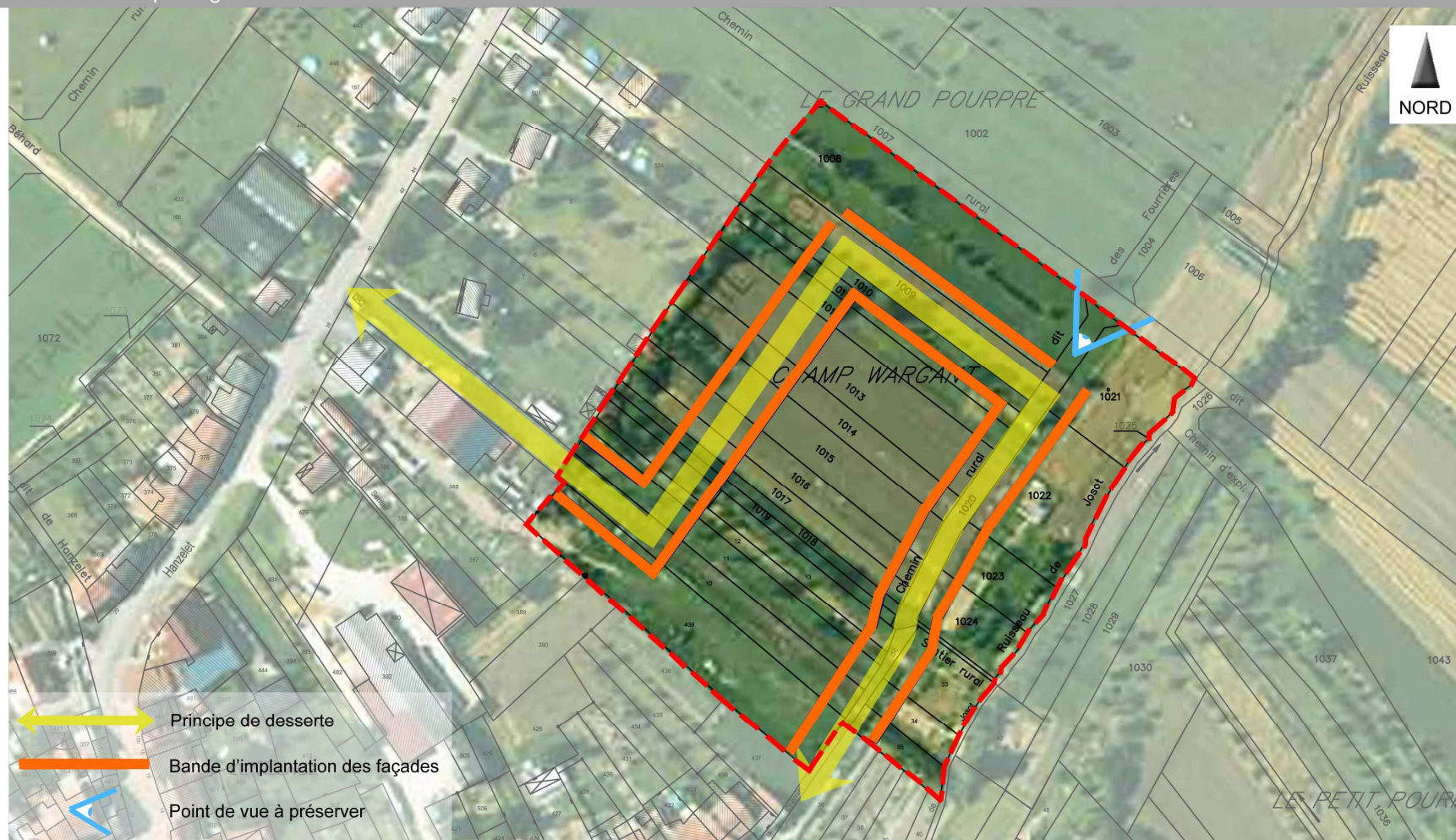
A ces trois nouvelles zones d'urbanisation s'ajoute une zone d'urbanisation future à vocation écologique. Celle-ci aura pour objectif de s'intégrer parfaitement dans la démarche de Développement Durable, tant pour les constructions que pour l'aménagement paysager global de la zone. Les constructions devront s'implanter selon l'orientation du soleil, afin d'avoir le meilleur ensoleillement possible et l'utilisation des énergies renouvelables sera privilégiée. Un système de récupération des eaux de pluies pourra être mis en place. Par ailleurs, cette zone favorisera les déplacements doux, tel que les pistes cyclables et les chemins piétonniers.

Les représentations graphiques suivantes font apparaître le principe de la desserte, les chemins de desserte agricole ou piétons. Elles concernent :

- le secteur du Champs Wargant
- le secteur du Palozé
- le secteur du Bief de Béhard

1- Le Champs Wargant

HARAUCOURT - Plan Local d'Urbanisme OPERATION PARTICULIERE D'AMENAGEMENT Zone du Champ Wargant



-  Principe de desserte
-  Bande d'implantation des façades
-  Point de vue à préserver

Source: GEOPORTAIL 2007

Echelle: 1/2 000°



3- Le Bief de Béhard

HARAUCCOURT - Plan Local d'Urbanisme OPERATION PARTICULIERE D'AMENAGEMENT Zone du Bief de Béhard



Source: GEOPORTAIL 2007

Echelle: 1/2 000°

